

Ces longs mois de confinement ont arrêté toutes les activités économiques de la communauté. En effet, nos hôtelleries et nos boutiques ont été fermées pendant trois mois. Aucune célébration n'était plus possible dans nos paroisses. Vous l'imaginez, les pertes économiques ont été considérables. Or la communauté assure chaque année une part dans le financement des travaux, en plus des subventions et des aides que nous recevons de l'État et du Département. S'agissant de la Grange aux dîmes, la part qui revient à la communauté est plus élevée, dans la mesure où ce bâtiment est inscrit (et non classé) aux Monuments Historiques.

C'est pourquoi nous avons décidé de continuer à solliciter votre générosité pour engager cette tranche de travaux. La Grange représente un espace de 240 m², de nombreux aménagements intérieurs sont prévus : réfection de la couverture, révision sanitaire des charpentes,



reprise des maçonneries et des sols, restauration des menuiseries existantes, traitement des murs en lait de chaux et installation d'un dispositif de chauffage.

Cette année, pour cette nouvelle campagne de don, nous recherchons 150 000 euros pour finaliser notre budget. Nous savons que nous pouvons toujours compter sur votre aide pour mener à bien ce projet de RESTAURATION DE LA GRANGE AUX DÎMES, et vous en remercions d'avance. Soyez sûrs de notre prière à vos intentions !

Modalités de versement :

1- Pour plus de rapidité dans le traitement de votre don ponctuel, nous vous invitons à privilégier le don en ligne par carte bancaire ou virement sur le site de la Fondation des Monastères : <https://don.fondationdesmonasteres.org/soutenir>

* Puis cocher la case « Je préfère consacrer mon don à une communauté monastique », et dans le cadre de recherche taper "Mondaye travaux".

* Si vous choisissez "virement", la Fondation vous enverra son RIB par mail.

2 - À défaut, par chèque bancaire, avec le bulletin ci-contre, à l'ordre de "Fondation des Monastères", à envoyer à notre adresse postale : P. Prieur - Abbaye Saint-Martin 14250 Juaye-Mondaye



OUI, je souhaite aider la communauté des Prémontrés de Mondaye
avec l'aide de la Fondation des Monastères

Deux formules vous sont proposées :

- Formule A : en effectuant un don ponctuel • Formule B : en effectuant un don régulier par prélèvement automatique

BULLETIN de SOUTIEN – Formule A

Vos coordonnées :

NOM : Prénom :
 Adresse :
 CP : Ville :
 Tél. : Courriel :
 Date : Signature :

- 1 - Libellez votre chèque à l'ordre de : **Fondation des Monastères**
5 % de votre don sera versé au fonds de solidarité monastique
- 2 - Précisez au dos du chèque : **Abbaye de Mondaye**
- 3 - Remplacez le bulletin et votre don à :
Communauté des Prémontrés - F.14250 Juaye-Mondaye

Attention : la date qui figurera sur le reçu fiscal (ou date de versement) sera la date de réception du don à la Fondation, quelle que soit la date mentionnée sur le chèque. Nous vous invitons à sécuriser la date de votre don en le faisant via le site de don en ligne www.fondationdesmonasteres.org

Je vous envoie un don de : 25 € 50 € 100 € 200 € 500 € Autre €

Les informations recueillies sont à l'usage exclusif de la Fondation des Monastères et le cas échéant de la communauté d'affectation, pour vous adresser votre reçu fiscal ou des informations personnalisées. La Fondation des Monastères s'engage à ne jamais louer, échanger ou céder ces informations qui ne seront conservées que pendant la durée nécessaire au traitement. Conformément à la loi « Informatique et libertés » et à la réglementation européenne, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant, en nous contactant : Fondation des Monastères, 14 rue Brunel, 75017 Paris – fdm@fondationdesmonasteres.org

BULLETIN de SOUTIEN – Formule B - prélèvement automatique

Merci de remplir l'autorisation de prélèvement et de joindre un RIB

M. Mme autorise à mettre en place un prélèvement SEPA
 au profit de : **la Fondation des Monastères**
 • Un don mensuel : 15 € 25 € 30 € autre €
 • Un don trimestriel : 25 € 50 € 100 € autre €
 • Pendant : 1 an 2 ans 3 ans Période indéterminée
 à partir de :

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat pour un prélèvement régulier, vous autorisez la Fondation des Monastères à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque continuera à débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation des Monastères.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Identifiant créancier SEPA : FR0522440203.

Informations importantes sur le prélèvement :

- 1 - La mise en place est effectuée dans le mois qui suit la réception des documents.
- 2 - Les frais de prélèvements sont pris en charge par la Fondation des Monastères.
- 3 - Un reçu fiscal annuel récapitulatif est adressé à tout donateur. 5 % de votre don sera versé au fonds de solidarité monastique.
- 4 - Les prélèvements peuvent être interrompus à tout moment sur simple lettre adressée à : la Fondation des Monastères - 14, rue Brunel - 75017 Paris ou par e-mail : fdm@fondationdesmonasteres.org

Nom, Prénom et Adresse du débiteur :
 Courriel :
 Nom et adresse du créancier : Fondation des Monastères - 14, rue Brunel - 75017 PARIS
 Compte à débiter :
 Établissement IBAN BIC
 Nom et Adresse postale de l'Établissement bancaire teneur du compte à débiter :
 Date : Signature (obligatoire)